

Publié le 25 novembre 2020

RÉÉLECTION FEDEREC FILIÈRE DÉCONSTRUCTION AUTOMOBILE

Suite à l'Assemblée Générale du 18 novembre 2020, **Jean-Pierre LABONNE** (Compagnie des Matières Premières) a été réélu Président de la filière Déconstruction Automobile de FEDEREC pour un mandat de trois ans. Il s'entoure de deux professionnels dont l'engagement syndical n'est plus à démontrer : **Olivier GAUDEAU (Re-source)**, **Fabrice HENRIOT (Allo Casse Auto)** et d'un nouveau Conseil d'Administration composé de groupes et d'indépendants, à l'image de la profession.

Après une formation au Conservatoire National des Arts et Métiers de Besançon, Jean-Pierre LABONNE intègre le groupe CFF puis Derichebourg de 1980 à 2006. En 2006, il crée une centrale d'achats pour CARECO et devient directeur général du groupe de 2012 à 2015. Depuis 2008, il mène une activité de consultant à la Compagnie des Matières Premières (CMP) et a démarré de nouvelles activités de courtage et d'accompagnement de la transition énergétique des véhicules thermiques.



À la tête de la filière Déconstruction Automobile depuis juin 2019, il porte les nombreuses actions de FEDEREC auprès des instances nationales et européennes. La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a été publiée début 2020 et la filière suit attentivement les travaux liés à sa transposition dans un contexte de révision d'une directive de plus de 20 ans et de décarbonation de l'industrie.

« Les enjeux et défis sont nombreux. Les professionnels que nous représentons souffrent d'une image dégradée par une filière illégale encore trop présente et d'un manque de visibilité dans la sphère publique. La mise en place d'un éco-organisme pourrait bouleverser une filière vertueuse qui atteint largement les objectifs environnementaux fixés au niveau européen. Nous ferons tout notre possible pour participer aux discussions relatives à cette création et nous nous engageons à défendre cette filière passionnante en pleine mutation. Je remercie à nouveau le Conseil d'Administration de m'avoir renouvelé sa confiance ».

Jean-Pierre LABONNE

FEDEREC

LES ENTREPRENEURS DU RECYCLAGE AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

FEDEREC est la Fédération Professionnelle des Entreprises du recyclage.

Elle est régie par le Livre IV, Titre 1^{er} du Code du Travail.

Créée en 1945, **FEDEREC** représente 1 200 entreprises soit 2 400 établissements, de la TPE au grand groupe, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de matières premières de recyclage.

FEDEREC est structurée en 12 filières et 8 syndicats régionaux.

Chiffres-clés :

75 Mt de matières collectées, dont 42,8 MT de déchets du Bâtiment – 8,5 Mrds € de Chiffre d'Affaires – 625 M € d'investissements – 1 200 entreprises de recyclage – 30 800 emplois directs, non délocalisables – 20 Mt de CO₂ évitées équivalent à 90% des émissions annuelles du transport aérien français – 111 TWh évités équivalent à 15 réacteurs nucléaires en France

Contacts presse : Agence Profile : 01 56 26 72 00 | vchicout@agence-profile.com –